

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 15 avril à 14h00, le Conseil Municipal de SAINT-HERBLAIN, dûment convoqué le mardi 9 avril, s'est réuni en session ordinaire, Salle du Conseil, à la Mairie de Saint-Herblain, sous la présidence de Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bertrand AFFILÉ, Marcel COTTIN, Farida REBOUH, Guylaine YHARRASSARRY, Christian TALLIO, Frédérique SIMON, Eric COUVEZ, Marine DUMÉRIL, Driss SAÏD, Myriam GANDOLPHE, Jérôme SULIM, Hélène CRENN, Jocelyn GENDEK, Sarah TENDRON, Baghdadi ZAMOUM, Virginie GRENIER, Nelly LEJEUSNE, Jean-Pierre FROMONTEIL, Liliane NGENDAHOYO, Evelyne ROHO, Alain CHAUVET, Jean-Benjamin ZANG, Joao DE OLIVEIRA, Françoise DELABY, Jocelyn BUREAU, Nadine PIERRE, Christine NOBLET, Jean-François TALLIO, Simon BRUNEAU, Éric BAINVEL, Vincent OTEKPO, Primaël PETIT, Amélie GERMAIN, Matthieu ANNÉREAU, Alexandra JACQUET, Bernard FLOCH, Catherine MANZANARÈS, Sébastien ALIX

EXCUSÉS AYANT DONNÉ PROCURATION : Dominique TALLÉDEC pouvoir à Marcel COTTIN, Mohamed HARIZ pouvoir à Nadine PIERRE, Newroz CALHAN pouvoir à Eric COUVEZ, Léa MARIÉ pouvoir à Marine DUMÉRIL, Laurent FOUILLOUX pouvoir à Frédérique SIMON

QUORUM : 22

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Simon BRUNEAU

DÉLIBÉRATION : 2024-036

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ACTUALISATION COMPOSITION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE – MODIFICATION DÉLIBÉRATION N°2020-082 DU 09 OCTOBRE 2020

DÉLIBÉRATION : 2024-036  
SERVICE : DIRECTION DU SECRETARIAT GENERAL ET DE L'OBSERVATOIRE

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ACTUALISATION  
COMPOSITION DES REPRÉSENTANTS DE L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE – MODIFICATION  
DÉLIBÉRATION N°2020-082 DU 09 OCTOBRE 2020

**RAPPORTEUR : Bertrand AFFILÉ**

Par délibération n°2020-082 du 09 octobre 2020, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Cette commission est présidée par le Maire ou son représentant, désigné par arrêté municipal, et comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

La composition actuelle des membres de l'assemblée délibérante est la suivante :

- Christian TALLIO
- Jérôme SULIM
- Alain CHAUVET,
- Farida REBOUH,
- Dominique TALLÉDEC,
- Matthieu ANNÉREAU,
- Amélie GERMAIN,
- Catherine MANZANARÈS.

Par suite de la scission de la liste « Entendre et Agir Ensemble pour Saint-Herblain » et la création d'un nouveau groupe politique « Saint-Herblain d'abord ! », il convient de procéder à l'actualisation des représentants de l'assemblée délibérante de la commission consultative des services publics.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de fixer à 11 le nombre de membres de cette commission, selon la répartition suivante :
  - le Maire ou son représentant Président
  - 8 représentants de l'assemblée délibérante désignés selon le principe de la représentation proportionnelle
  - 2 représentants d'associations locales
- de déléguer à Monsieur le Maire la possibilité de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux de tout projet de délégation de service public, de création de régie dotée de l'autonomie financière et de contrat de partenariat,
- de voter à main levée pour procéder à la désignation du nouveau membre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux,
- de procéder à la désignation de Catherine MANZANARÈS, représentante du groupe « Saint-Herblain d'abord ! ».

**Le Conseil, après délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité.**

Saint-Herblain le : 15/04/2024

Le secrétaire de séance

Le Maire

Simon BRUNEAU

Bertrand AFFILÉ

Transmise en Préfecture le : 18/04/2024

Publiée sur le site de la commune de Saint-Herblain le : 18/04/2024